

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 29 septembre 2014**

Objet : Plan de financement global pour les raccordements très haut débit sur le territoire de la Communauté de Communes du Carrefour des Quatre Provinces (23)

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuf septembre à quatorze heures quinze, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le dix-neuf septembre, se réunit en session ordinaire, salle n°1, au Conseil Général de la Creuse à Guéret, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

En exercice : 15

Présents : 8

Votants : 8 Pour

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE	Conseiller Régional du Limousin
Mr Vincent TURPINAT	Conseiller Régional du Limousin
Mr Christian TRENTAUD (suppléant de Mr Lefort)	Conseiller Général Haute-Vienne
Mr Jacques DESCARGUES	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Didier BARDET	Conseil Général de la Creuse
Mr Jean-Pierre BERNARDIE	Conseiller Agglo Bassin de Brive
Mr Christian HANUS	Conseiller municipal à la Ville de Limoges
Mr Eric CORREIA	Président de l'Agglo du Grand Guéret

Sont excusés :

Mme Guilaine JEANNOT PAGES (et son suppléant)	Vice-Présidente du Conseil Régional du Limousin
Mr Bernard BROUILLE (et son suppléant)	Vice Président du Conseil Général Haute Vienne
Mr Michel DA CUNHA (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Christian PRADAYROL (et son suppléant)	Conseiller Communautaire Agglo Bassin de Brive
Mme Nicole GLANDUS (et son suppléant)	Adjointe au Maire à la Ville de Limoges
Mr Michel JAULIN	Vice Président de l'Agglo de Tulle

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

Dans le cadre du SDAN Pilote, au vu de l'ensemble des projets d'aménagement numérique présentés par la Communauté de Communes du Carrefour des Quatre Provinces, et en accord avec celui-ci, la Région Limousin et le Département de la Creuse, les opérations suivantes sont retenues :

- Réalisation de travaux de montée en débit (MED) sur les communes de Parsac, Jarnages et Pionnat
- Fibrage/Dégroupage des NRA origine correspondant
- Raccordement fibre optique de la société Atulam à Jarnages
- Raccordement fibre optique des sociétés Nataquashop à Jarnages, CCBE à Parsac et PCM à La Celle sous Gouzon (Axe 2)

Le coût total de ces opérations est estimé à 795 600 € HT (dont 655 600 € HT dans le cadre de l'axe 1 et 140 000 € HT dans le cadre de l'axe 2).

Il convient de prévoir plusieurs plans de financement par territoire selon la participation ou pas de l'Union Européenne. Celle-ci intervient dans la limite de 3 180 768 € sur les opérations du SDAN pilote (axe 1 + axe 2) et sur la base de 7 951 920 € HT de travaux. Elle n'intervient pas pour les travaux de FTTH.

Sur ce territoire des fonds européens sont mobilisés sur l'Axe 1.

Par ailleurs, sur certains territoires, des travaux sont réalisés dans le cadre de l'axe 2 et les taux d'intervention des cofinanceurs sont alors différents.

C'est le cas de la Communauté de Communes du Carrefour des Quatre Provinces. Les opérations de raccordement en fibre optique des sociétés Nataquashop à Jarnages, CCBE à Parsac et Pâtisserie Comte de la Marche à La Celle sous Gouzon sont inscrites à l'axe 2 et ont déjà fait l'objet de délibérations antérieures (D360 du 31 janvier 2014 et D388 du 12 juin 2014).

La présente délibération annule et remplace le plan de financement des délibérations précédentes.

Plan de financement pour les travaux de montée en débit sur le territoire de la Communauté de Communes du Carrefour des Quatre Provinces (axe 1) :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
REGION LIMOUSIN	91 784.00 €	14 %
UNION EUROPEENNE	262 240.00 €	40 %
ETAT - FSN (AVANCE REGION LIMOUSIN)	104 896.00 €	16 %
DEPARTEMENT CREUSE	98 340.00 €	15 %
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CARREFOUR DES QUATRE PROVINCES	98 340.00 €	15 %
TOTAL	655 600.00 €	100%

Plan de financement pour les travaux de montée en débit sur le territoire de la Communauté de Communes du Carrefour des Quatre Provinces (axe 2) :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
REGION LIMOUSIN	14 000.00 €	10 %
UNION EUROPEENNE	56 000.00 €	40 %
DEPARTEMENT CREUSE	35 000.00 €	25 %
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CARREFOUR DES QUATRE PROVINCES	35 000.00 €	25 %
TOTAL	140 000.00 €	100%

En référence à la délibération N°326 du 2 avril 2013, une contribution financière aux frais de fonctionnement sera versée par la Communauté de Communes du Carrefour des Quatre Provinces.

Cette contribution financière sera calculée à hauteur de 3% du montant réel de l'ensemble des travaux réalisés sur le territoire de la Communauté de Communes du Carrefour des Quatre Provinces dans le cadre du SDAN pilote (axe 1 et axe 2 le cas échéant), avec un seuil minimum de 1 000 euros et maximum de 10 000 euros.

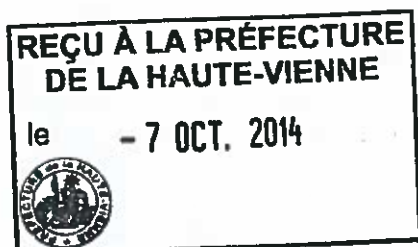
Au vu du montant prévisionnel total des travaux sur ce territoire, le seuil maximum sera demandé à la Communauté de Communes du Carrefour des Quatre Provinces.

Après avoir délibéré, les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :

- **d'approuver les plans de financement ci-dessus relatifs aux travaux de raccordement en très haut débit sur le territoire de la Communauté de Communes du Carrefour des Quatre Provinces réalisés dans le cadre du SDAN pilote,**
- **de donner autorisation au Président pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,**
- **de donner autorisation au Président pour signer tout acte se rapportant à ces travaux.**

Fait à Limoges, le 29 septembre 2014

Le Président de DORSAL,
Alain LAGARDE

Communauté de Communes du Carrefour des Quatre Provinces

Récapitulatif des opérations SDAN-Pilote

Priorité	Type Opération	Référence	Secteur	Cout total provisionnel	Commentaires
Pilote	Fibrage de site	ATULAM	Jarnages	136 600 €	
Pilote	Fibrage de site	CCBE	Parsac	85 000 €	Axe 2
Pilote	Fibrage de site	Nataquashop	Jarnages	32 000 €	Axe 2
Pilote	Fibrage de site	PCM	CELLE SOUS GOUZON	23 000 €	Axe 2
Pilote	MED	QVRDYRA02	Parsac	123 000 €	dépend fibrage Domeyrot
Pilote	MED	QVRJGPA01	Jarnages-Pionnat	162 000 €	intègre finrage/dégroupage NRA Pionnat
Pilote	MED	QVRJGPA02	Pionnat	193 000 €	intègre surcapacité optique entre JGPA01 et JGPA02 pour futur PRDM
Pilote	Fibrage NRA	DYR	Domeyrot	41 000 €	
Total Pilote				795 600 €	